



Cité COSEPI, Ngor Almadies - Dakar, Sénégal.
Téléphone : 33 865 05 44 - E-mail : contact@cradesc.org - Site web : www.cradesc.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le CRADESC APPELLE À L'ACTION POUR LES DROITS DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Dakar, le 08 mars 2026 – À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, le Centre de Recherche et d'Action sur les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (CRADESC) réaffirme son engagement en faveur de la justice sociale et de l'égalité de genre.

Notre nouvel ouvrage *Les travailleuses domestiques et la question de l'égalité en Afrique de l'Ouest francophone* dénonce les conditions précaires, proches de l'esclavage moderne, auxquelles sont confrontées ces travailleuses en Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal. Quatorze ans après la Convention 189 de l'OIT, il propose des pistes concrètes pour garantir leurs droits et servir de plaidoyer pour une société plus juste et inclusive

Par ailleurs, le dernier rapport *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit* de la Banque mondiale (février 2026) révèle que les lois censées garantir l'égalité des chances économiques ne sont appliquées qu'à moitié dans le monde. Seules 4 % des femmes vivent dans des pays où leurs droits économiques sont presque égaux à ceux des hommes.

Ces constats soulignent l'urgence de transformer les législations en réalités vécues et de renforcer la mise en œuvre des politiques publiques, afin que l'égalité ne soit pas seulement proclamée mais effectivement vécue. Ils mettent en évidence une réalité particulièrement marquée en Afrique de l'Ouest, où les travailleuses domestiques demeurent parmi les plus vulnérables.

Le CRADESC appelle les gouvernements d'Afrique de l'Ouest à ratifier et appliquer la Convention 189, afin de garantir des conditions de travail décentes et une protection sociale aux travailleuses domestiques ; de reconnaître leur contribution économique et sociale ; d'intégrer leurs droits dans les politiques nationales ; de soutenir les organisations de travailleuses domestiques ; et de renforcer leur participation aux dialogues sociaux.